Fiche de Données de Sécurité / Fiche Signalétique

conformément aux normes ANSI Z400.1- 2004 et 29 CFR 1910.1200.

SHOUT® ULTRA GEL CONCENTRE

Version *1.*

Date d'impression 01/30/2010

Date de révision 09/01/2009

Numéro de la FDS 350000004056
SITE_FORM Number
300000000000000003387.001

1. IDENTIFICATION DU PRODUIT ET DE LA SOCIETE

Fiche

Nom commercial	:	SHOUT® ULTRA GEL CONCENTRE
Utilisation de la substance/préparation	:	Détachant avant lavage
Société	:	S.C. Johnson et Fils, Limitée 1 Webster Street Brantford ON N3T 5R1
Numéro de téléphone d'appel d'urgence	:	Téléphone D'Urgence Médical et de Transport (24 Heures) (866) 231-5406 Téléphone D'Urgence Médical International (24 Heures) (952) 852-4647 Téléphone D'Urgence de Transport en Canada (24 Heures) (613) 996-6666

2. IDENTIFICATION DES DANGERS

Aperçu des urgences

Apparence/odeur	:	translucide blanc / gel / plaisante
Préoccupations immédiates	:	Attention CAUSE DES IRRITATIONS AUX YEUX. CAUSE DES IRRITATIONS CUTANÉES. Éviter le contact avec la peau, les yeux et les vêtements.

Effets potentiels sur la santé

Voies d'exposition	:	Contact avec les yeux. Contact avec la peau. Ingestion.
Yeux	:	Peut causer: Irritation modérée des yeux
Peau	:	Un contact prolongé ou répété peut dessécher la peau et provoquer de l'irritation.
Inhalation	:	Aucun(e) à notre connaissance.
Ingestion	:	Aucun(e) à notre connaissance.
Condition médicale aggravée	:	Allergies aux enzymes, Des gens qui ont des troubles de la peau peut être plus prédisposées à l'irritation.

SHOUT® ULTRA GEL CONCENTRE

Version *1*.

Date de révision 09/01/2009

Date d'impression 01/30/2010

Numéro de la FDS 350000004056
SITE_FORM Number
300000000000000003387.001

3. COMPOSITION/INFORMATIONS SUR LES COMPOSANTS

Nom Chimique	No.-CAS	% en poids
Eau	7732-18-5	60.00 - 100.00
Secondary ethoxylated alcohol	84133-50-6	10.00 - 30.00
Acide citrique	77-92-9	1.00 - 5.00
Enzyme	Mélange	0.01 - 0.10

4. PREMIERS SECOURS

Contact avec les yeux : Rincer immédiatement et abondamment à l'eau pendant 15 à 20 minutes. Faire appel à une assistance médicale en cas d'apparition d'une irritation qui persiste.

Contact avec la peau : Laver avec de l'eau et du savon. Faire appel à une assistance médicale en cas d'apparition d'une irritation qui persiste.

Inhalation : Pas de condition spéciale.

Ingestion : Ne PAS faire vomir. Boire 1 ou 2 verres d'eau. Ne jamais rien faire avaler à une personne inconsciente. Faire immédiatement appel à une assistance médicale.

5. MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

Moyen d'extinction approprié : Mousse résistant à l'alcool, dioxyde de carbone, poudre sèche, brouillard d'eau

Dangers spécifiques pendant la lutte contre l'incendie : Le contenant peut fondre et répandre en chaleur du feu.

Autres informations : Procédure standard pour feux d'origine chimique. Combattre l'incendie à distance.

Point d'éclair : Note: Aucun(e)

Limite d'explosivité, inférieure : Note: Aucun(e)

Limite d'explosivité, supérieure : Note: Aucun(e)

6. MESURES À PRENDRE EN CAS DE REJET ACCIDENTEL

Méthodes de nettoyage	:	Enlever avec un absorbant inerte. Balayer et déposer avec une pelle dans des réceptacles appropriés pour l'élimination.

7. MANIPULATION ET STOCKAGE

Manipulation

Conseils pour une manipulation sans danger	:	Utillser uniquement pour l'usage prévu et conformément au mode d'emploi. TENIR LE PRODUIT HORS DE LA PORTÉE DES ENFANTS ET DES ANIMAUX DE COMPAGNIE.

Stockage

Exigences concernant les aires de stockage et les conteneurs	:	Conserver dans un endroit sec, frais et bien ventilé. Ne pas congeler.

8. CONTRÔLE DE L'EXPOSITION/PROTECTION INDIVIDUELLE

Limites d' Exposition

Les limites dexposition par lACGIH ou lOSHA nont pas été établies pour ce produit ou les ingrédients à déclarer sauf indication contraire dans le tableau ci-dessus.

Équipement de protection individuelle

Protection respiratoire

Arrangement industriel	:	Aucun équipement de protection respiratoire individuel n'est normalement nécessaire.
Arrangement de ménage	:	Aucun équipement de protection respiratoire individuel n'est normalement nécessaire.

Protection des mains

Arrangement industriel	:	En cas de contact prolongé ou répété, utiliser des gants de protection.
Arrangement de ménage	:	inutile dans les conditions normales d'utilisation

Protection des yeux

Arrangement industriel	:	En cas de contact prolongé ou répété possible: Lunettes de sécurité avec protections latérales
Arrangement de ménage	:	Pas d'exigence particulière
Mesures d'hygiène	:	Se laver à fond après manipulation. Éviter le contact prolongé avec les yeux, la peau et les vêtements. Utiliser avec une ventilation adéquate.

9. PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

Forme	:	gel
Couleur	:	translucide blanc
Odeur	:	plaisante
pH	:	7.0 - 7.9
Point d'ébullition	:	> 212 °F
Point de congélation	:	donnée non disponible
Point d'éclair	:	Aucun(e)
Taux d'évaporation	:	donnée non disponible
Température d'auto-inflammabilité	:	Aucun(e)
Limite d'explosivité, inférieure	:	Aucun(e)
Limite d'explosivité, supérieure	:	Aucun(e)
Pression de vapeur	:	donnée non disponible
Densité	:	1.0 g/cm3
Hydrosolubilité	:	complètement soluble
Coefficient de partage n-octanol/eau	:	Aucun(e)

10. STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

Conditions à éviter	:	Sources directes de chaleur.

Matières à éviter	:	Acides forts et bases fortes Oxydants
Produits de décomposition dangereux	:	La décomposition par la chaleur peut provoquer le dégagement de gaz et de vapeurs irritants.
Réactions dangereuses	:	Stable

11. INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES

Toxicité aiguë par voie orale	:	DL50 Calculé(e) > 5,000 mg/kg
Toxicité aiguë par inhalation	:	donnée non disponible
Toxicité aiguë par pénétration cutanée	:	DL50 Evalué(e) > 2,000 mg/kg

Effets chroniques

Cancérogénicité	:	donnée non disponible
Mutagénicité	:	donnée non disponible
Effets sur la reproduction	:	donnée non disponible
Tératogénicité	:	donnée non disponible
Sensibilisation	:	Non connu pour être sensibilisateur.

12. INFORMATIONS ÉCOLOGIQUES

Effets écotoxicologiques	:	donnée non disponible

13. CONSIDÉRATIONS RELATIVES À L'ÉLIMINATION

Arrangement industriel	:	Respecter tout règlement fédéral, provincial, et d'État, et toute ordonnance locale et municipale en vigueur concernant

l'éliminatio

Arrangement de ménage : Consommateur peut jeter le récipient vide dans le détritus, ou réutilisez-le où les équipements existent.

14. INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

Transport par route

- **US DOT (Departement dês Transports) & Transport de Substances Dangereuses au Canada:**

Numéro ONU	Aucun(e).
Nom d'expédition	non réglementé
Classe:	Aucun(e).
Groupe d'emballage	Aucun(e).

Transport maritime

- *IMDG:*

Numéro ONU:	Aucun(e).
Groupe d'emballage:	Aucun(e).
Nom d'expédition	non réglementé
Classe:	Aucun(e).

Transport aérien

- *ICAO/IATA:*

Classe:	Aucun(e).
Groupe d'emballage:	Aucun(e).
Nom d'expédition	non réglementé
UN/ID No.:	Aucun(e).

15. INFORMATIONS RÉGLEMENTAIRES

État actuel de notification : Tous les ingrédients de ce produit sont listés ou exclus du catalogue aux É.-U. Toxic Substances Control Act (TSCA)Inventory (inventaire des substances toxiques)

État actuel de notification : Tous les ingrédients de ce produit respectent le Règlement sur les renseignements concernant les substances nouvelles de la Loi canadienne sur la protection de l'environnement.

Prop. 65 de la Californie : Ce produit n'est pas soumis aux exigences de déclaration de la Proposition 65 de la Californie.

Règlements du Canada : Ce produit est classé conformément aux critères du règlement sur les produits contrôlés et la fiche signalétique contient toutes les informations requises par le règlement sur les

produits contrôlés.

16. AUTRES DONNÉES

HMIS Ratings

Santé	2
Inflammabilité	0
Réactivité	0

Codes Pour le NFPA

Santé	2
Feu	0
Réactivité	0
Spécial	

Autres informations

Ce document a été préparé avec des données dont les sources ont été jugées fiables. Cela ne constitue pas une garantie, expresse ou implicite, sur l'exactitude de l'information donnée aux présentes. Les conditions réelles d'utilisation et de manutention sont indépendantes de la volonté du vendeur. L'utilisateur est responsable de l'appréciation de toute l'information disponible lorsqu'il utilise ce produit à des fins particulières, et de la conformité de cette utilisation aux lois en vigueur (fédérales, provinciales, municipales, etc.).

Préparé par:	SC Johnson Global Safety Assessment & Regulatory Affairs (GSARA)